



CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DU VAL-SAINT-FRANÇOIS

AUX CITOYENS DE LA MUNICIPALITE DE RACINE

Avis public

AVIS PUBLIC est par la présente donné, par la soussignée, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Racine que lors de la séance ordinaire tenue le 7 février 2022, le conseil municipal a apporté la modification suivante au calendrier de ses séances ordinaires pour l'année 2022 en raison des élections provinciales:

- la séance qui devait avoir lieu le lundi 3 octobre, à 19 h, est reportée au mardi 4 octobre, à 19 h

DONNÉ À Racine, ce 8 février 2022.

Lyne Gaudreau
Directrice générale et greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné Lyne Gaudreau, Directrice générale et greffière-trésorière, de la Municipalité de Racine, certifie sous mon serment d'office, que j'ai publié le présent avis public en affichant une copie à chacun des endroits désignés par le Conseil de midi à dix-sept heures le 8 février 2022.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce huitième jour du mois de février deux mille vingt-deux (2022).

Lyne Gaudreau
Directrice générale et greffière-trésorière